

CAP VRAI

ASSEMBLEE GENERALE 2024

Tenue le 12 avril 2025 dans la salle Selou à Sarzeau.

Présence : 8 présents et 21 représentés.

La séance est ouverte à 14 h 30 par Michel LIÉNARD.

Hubert ROSSIGNOL, malheureusement, ne peut la présider pour des raisons personnelles.

I - RAPPORT MORAL

2022 avait été une année de reprise après le coup d'arrêt lié à la pandémie, coup d'arrêt qui avait vu une forte baisse des activités et le retrait d'un nombre non négligeable d'adhérents.

2023 a vu cette reprise confortée par un volume d'activités tout à fait comparable à celui qu'il était avant la pandémie.

Pour 2024, deux remarques :

- Le recrutement de nouveaux adhérents via les salons a été faible en 2024 comme il l'avait été en 2023 : aucun au Grand Pavois et plusieurs au Mille Sabords qui sont en cours de relance. Quelques recrues ont été enregistrées via le site de l'association et l'escale d'Hoëdic.
- Pour mener à bien ses activités, Cap Vrai ne peut compter que sur des adhérents bénévoles. Sa pérennité repose donc exclusivement sur ceux-ci. L'évolution du nombre des adhérents à jour de leur cotisation se présente ainsi depuis 2019 :

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Adhérents	85	80	96	92	81
Associations	5	5	11	15	15
TOTAL	90	85	107	107	96

L'avenir de l'escale de La Rochelle ainsi que la participation de Cap Vrai au Grand Pavois sont très hypothétiques à la suite du retrait du responsable d'escale et de l'absence de volontaire pour prendre la relève.

L'ouverture d'une escale à Antibes n'a pas eu lieu. Le projet n'est cependant pas totalement abandonné, le navigateur méditerranéen à l'initiative de la démarche espérant convaincre quelques navigants de son entourage à adhérer au projet.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II - RAPPORT FINANCIER

ETAT FINANCIER CAP VRAI 2024

DEPENSES		2023	2024
ANIMATION			
	Nautic	768,40	00,00
	Nautique Saint Malo	00,00	330,00
	Grand Pavois	1 619,40	1 435,00
	1000 Sabords	1 194,00	1 140,79
	Déplacements	34,00	00,00
	Animation	397,35	203,36
	Internet	492,00	501,60
	Achats vêtements	00,00	00,00
	Achat Panneaux	00,00	70,00
	sous total	4 505,15	3 680,75
HOEDIC			
	EDF	582,20	719,78
	Eau	1 136,27	245,20
	Loyer Fort	1 000,00	1 000,00
	Réparations	00,00	1 032,40
	sous total	2 718,47	2 997,38
FONCTIONNEMENT			
	Secrétariat	00,00	00,00
	Assurances	1 014,67	1 069,41
	Achat Pacotilles	731,50	194,20
	Divers	3 428,69	17,20
	sous total	5 174,88	1 280,81
	Total dépenses	12 398,48	7 958,94
	Excédent		1 066,73
	TOTAL	12 398,48	9 025,67

RECETTES		2023	2024
	Cotisations	3 980,00	3 600,00
	Vente de pacotilles	1 053,23	902,00
	Séjours Hoedic	2 875,07	4 513,32
	Animation		
	Divers	3 257,50	10,00
	Produits financiers	0,31	0,35
	sous total	11 166,11	9 025,67
	Insuffisance	1 232,37	
	TOTAL	12 398,48	9 025,67

Le bilan financier 2024 fait apparaître un excédent de 1 066 € dû, d'une part, à l'annulation du Nautic de Paris, d'autre part, à une forte hausse des rentrées financières s'agissant des séjours à Hoëdic.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

III – BILAN DES ACTIVITES 2024

Salons et autres activités hors sorties en mer

Grand Pavois :

Le stand Cap Vrai au Grand Pavois était bien situé et a attiré de nombreux visiteurs ; malheureusement de la dizaine de personnes s'étant déclarée intéressées aucune n'a donné suite. La célébration du dimanche a réuni environ 70 participants ; elle a été suivie du traditionnel pot de l'amitié à proximité du stand.

Mille Sabords :

Le Mille Sabords du Crouesty, plus grand salon nautique européen de l'occasion, a eu lieu du 31 octobre au 3 novembre 2024. Bon nombre de contacts ont été établis lors de ce salon mais malheureusement aucun n'a actuellement donné suite. Une relance est en cours.

Comme à l'habitude une messe a été célébrée par le père Arnaud de Guibert, conseiller spirituel de l'association mais aussi navigant occasionnel pour Cap Vrai. Cette célébration a eu lieu dans la salle du Yachting Club, au centre de la manifestation. Elle a rassemblé une petite cinquantaine de personnes, pour beaucoup des paroissiens d'Arzon.

Nautic de Paris :

La Fédération des Industries Nautiques a décidé de ne plus organiser de salon à la porte de Versailles. Le projet d'un nouveau salon « Nautique en Seine » un moment envisagé a finalement été abandonné. Ce salon était pour Cap Vrai l'occasion de se faire connaître d'autres secteurs maritimes. Un grand merci à François BOHN et à son équipe pour y avoir assuré la présence de Cap Vrai.

Une information parue dans la presse fin mars 2025 fait état du projet d'un nouveau salon baptisé « Paris Nautic Show ». La première édition devrait se tenir du mercredi 26 au dimanche 30 novembre 2025 au parc des expositions du Bourget. Quelles seront les conditions financières de participation ? Y aura-t-il possibilité de célébrer une messe ? Comment assurer une permanence dans un lieu éloigné de Paris ?

Messe des équipages du Spi Ouest-France :

C'est dans une église Saint Joseph bien remplie que le Père Marc Wilhelm a célébré la traditionnelle messe au profit des équipages engagés dans le Spi Ouest-France. L'association Cap Vrai était bien représentée et a pu communiquer ses buts et ses réalisations à la fin de la messe.

Cap Vrai au fort d'Hoëdic :

La fréquentation (4 930 visiteurs) est moindre que l'an passé (5 706). La météo peu favorable cette année est la raison principale de cette baisse de fréquentation.

Une réflexion est en cours sur une refonte de l'exposition.

Les sorties en mer

Les sorties en mer ont été, en grande majorité, des sorties à la journée au départ des ports de Saint-Malo, Lorient, La Trinité, Le Crouesty, La Rochelle et Arcachon. Sept croisières de 5 jours ont eu lieu au départ du Crouesty.

<i>Escale (nombre de navigants)</i>	<i>Nombre de sorties Réalisées / Prévues</i>	<i>Passagers</i>
Saint-Malo (5)	1 / 1 J	12
Baie de Quiberon (53)	18 / 27 J + 7 C	254 J / 53 C
La Rochelle (9)	2 / 3 J	18
Arcachon (13)	4 / 5 J	96
TOTAL	25 J + 7 C	380 J + 53 C = 433

J : sortie à la journée

C : croisière

18 associations ont bénéficié de ces sorties. Le nombre de personnes embarquées a été en très nette hausse par rapport aux années précédentes (+ 100 passagers par rapport à 2023).

Mais l'important n'est pas là ; il est dans la qualité d'accueil et d'écoute des personnes accueillies. À la lecture des témoignages que les associations nous adressent, cela est bien le cas. Bravo et merci à tous les navigants qui ont donné de leur temps et de leur personne !

Concernant plus particulièrement la baie de Quiberon, si le bilan global peut paraître satisfaisant, il faut déplorer que sur la cinquantaine de skippers recensés, 5 d'entre eux ont assuré 60 % des sorties.

Cas particulier des Sables d'Olonne : l'escale des Sables d'Olonne compte toujours moins de 5 adhérents dont un seul navigant propriétaire d'un voilier, le père Claude BABARIT.

Pour en savoir plus sur les sorties en mer, consultez le bulletin n°34 de décembre 2024 accessible sur le site de l'association (www.capvrai.com).

Perspectives 2025...

- Arcachon : recrutement d'autres skippers et d'une autre association, réflexion sur une alternative en cas de météo défavorable et amélioration des échanges entre équipages et invités (proposition d'un pot non alcoolisé...).
- La Rochelle : à ce jour aucune sortie n'est envisagée faute d'organisateur.
- Baie de Quiberon : 5 croisières sont programmées (2 en juin et 3 en septembre) qui mobiliseront 10 voiliers et 25 sorties à la journée entre mai et septembre.
- Saint-Malo : participation au premier salon nautique de Saint-Malo du 24 au 27 avril 2025 et quelques sorties en mer en juin et septembre.

Communication

Thibaud TIBERGHIEU a pris en charge la communication de Cap Vrai. Il a entrepris 2 actions :

- Une mise à jour du site Cap Vrai (capvrai.com) est intervenue fin janvier 2024. Elle a consisté en un important nettoyage du site pour ne garder que l'essentiel de ce que pourrait intéresser une personne désireuse de nous rejoindre ainsi que la mise en évidence des activités à venir et des témoignages. Le webmaster du site est Bruno CHIDAINE.
- Un appel aux adhérents et aux associations partenaires à fournir des témoignages, des anecdotes ou autres sujets en lien avec les activités de l'association.

IV – ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat à renouveler :

Les mandats de Philippe DE FAUCAL et Michel LIÉNARD sont à renouveler. Ils se représentent.

Ils sont élus à l'unanimité.

La séance est levée et un pot de l'amitié est proposé.